

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Séance du : 18 mai 2021

Convocation du : 11 mai 2021

Le dix-huit mai deux mille vingt et un, à 17 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de Fabien GASCARD, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Marion ALFINITO, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Serge EYSSERIC, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Alain BOYOD, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Jean-François CONTOZ, Jean-Claude VALLIER, Olivier REGORD, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Christiane ACANFORA
Alain BOYOD excusé a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE
Olivier REGORD excusé a donné pouvoir à Dominique TRUC,
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET

Rémy FREY excusé a été remplacé par sa suppléante Marion ALFINITO

ORDRE DU JOUR : Marché : Réaménagement de l'ancienne MAPAD La Mèretière.
Avenant n°2 – SARL OCAL – Lot n° 5. Cloisons, doublages, faux plafonds

Afin de constituer deux bureaux supplémentaires au premier et deuxième étage, il est proposé de faire réaliser deux cloisons vitrées. Cet avenant consiste en la fixation de ces cloisons.

Montant initial du marché : HT : 93 755.73 € - Montant TTC : 112 506.88 €

Avenant n°1 : 3 663,15 € HT, montant du marché : 97 418.88 € HT

Montant de l'avenant n°2 : 820.00 € HT soit 984.00 € TTC

Soit une variation par rapport au marché initial de 0.87 %

Le marché est porté à la somme de : 98 238.88 € HT soit 117 886.65 € TTC.

La commission des achats consultée le 3 mai 2021 a donné un avis favorable à cet avenant.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

- Approuve les termes et les modalités de l'avenant n° 2 au lot n°5 Cloisons, doublages, faux plafonds attribué à la SARL OCAL
- Autorise le président à signer les documents nécessaires à son exécution.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 32 dont 4 pouvoirs	Pour : 31	Abstention : 1	Contre : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210518-De64_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2021

Affichage : 01/06/2021

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,


Michel RICOU-CHARLES